

SOMMAIRE

14 - REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	3
14.1 - GENERALITES.....	3
14.1.1 - OBJET DES TRAVAUX.....	3
14.1.2 - REGLEMENTATION	3
14.1.3 - FOURNITURE DE DOCUMENTS	3
14.1.4 - PLANS D'EXECUTION, D'ATELIER ET DE CHANTIER.....	3
14.1.5 - NETTOYAGE.....	3
14.1.6 - RECEPTION DES SUPPORTS.....	3
14.1.7 - ECHANTILLONS ET PROTOTYPES	4
14.1.8 - PROTECTION DES OUVRAGES.....	4
14.1.9 - ESSAIS.....	4
14.1.10 - INSTALLATION DE CHANTIER	4
14.1.11 - MARQUES ET PRODUITS.....	4
14.1.12 - ACOUSTIQUE	4
14.2 – PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE LOT 14 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	5
14.2.1 - PREPARATION DE SUPPORTS	5
14.2.1.1 - RAGREAGE DES SUPPORTS NEUFS	5
14.2.1.2 - RAGREAGE DES SUPPORTS EXISTANTS.....	5
14.2.1.3 - SOUS COUCHE SPORISOL.....	5
12.2.1.4 – RESINE SABLEE.....	5
14.2.2 - REVETEMENTS U4	6
14.2.2.1 – REVETEMENT DE SOL ISOPHONOQUE PVC CLASSEMENT U4	6
14.2.2.2 - RELEVES EN PLINTHE	6
14.2.3 - REVETEMENT U3.....	7
14.2.3.1 - REVETEMENT DE SOL PVC ISOPHONIQUE CLASSEMENT U3.....	7
14.2.3.2 - RELEVES EN PLINTHE	8
14.2.4 - REVETEMENT CONCEPT DOUCHE	8
14.2.4.1 - REVETEMENT MURAL CONCEPT DOUCHE	8
14.2.4.2 - REVETEMENT DE SOL CONCEPT DOUCHE	9
14.2.4.3 - PROTECTIONS MURALES.....	10
14.2.5 - REVETEMENTS ESCALIERS.....	10
14.2.5.1 - REVETEMENT TARASTEP DE GERFLOR SUR ESCALIERS.....	10
14.2.6 – OUVRAGES DIVERS	11
14.2.6.1 - JOINTS DE DILATATION ET TRAITEMENT DES SEUILS.....	11
14.2.6.2 – TAPIS ESSUIE-PIED A ENCASTRER.....	11
14.3 - OPTIO n°1 – SERVICE DE SENOLOGIE AU RDC BATIMENT A	12
14.3.1 - PREPARATION DE SUPPORTS	12
14.3.1.1 - PREPARATION DES SUPPORTS EXISTANTS	12
14.3.2 - REVETEMENTS U4	12
14.3.2.1 – REVETEMENT DE SOL ISOPHONIQUE PVC CLASSEMENT U4.....	12
14.3.2.2 - RELEVES EN PLINTHE	12
14.3.3 - REVETEMENT U3.....	12
14.3.3.1 - REVETEMENT DE SOL PVC ISOPHONIQUE CLASSEMENT U3.....	12
14.3.3.2 - RELEVES EN PLINTHE	12
14.3.4 - REVETEMENT CONCEPT DOUCHE	12
14.3.4.1 - PROTECTIONS MURALES.....	13
14.3.5 – OUVRAGES DIVERS	13
14.3.5.1 - JOINTS DE DILATATION ET TRAITEMENT DES SEUILS.....	13
14.4 - OPTION N°2 – SERVICE IMAGERIE AU RDC BATIMENT A.....	13
14.4.1 - PREPARATION DE SUPPORTS	13
14.4.1.1 - PREPARATION DES SUPPORTS EXISTANTS	13
14.4.2 - REVETEMENTS U4	13
14.4.2.1 – REVETEMENT DE SOL ISOPHONIQUE PVC CLASSEMENT U4	13
14.4.2.2 - RELEVES EN PLINTHE	13
14.4.3 - REVETEMENT U3.....	13
14.4.3.1 - REVETEMENT DE SOL PVC ISOPHONIQUE CLASSEMENT U3.....	13
14.4.3.2 - RELEVES EN PLINTHE	13
14.4.4 - REVETEMENT CONCEPT DOUCHE	14
14.4.4.1 - PROTECTIONS MURALES.....	14
14.4.5 – OUVRAGES DIVERS	14
14.4.5.1 - JOINTS DE DILATATION ET TRAITEMENT DES SEUILS.....	14
14.5 - OPTION N°3 – EXTENSION RDC bas BATIMENT A	14
14.5.1 - PREPARATION DE SUPPORTS	14
14.5.1.1 - RAGREAGE DES SUPPORTS NEUFS	14
14.5.1.2 - PREPARATION DES SUPPORTS EXISTANTS	14

14.5.1.3 – RESINE SABLEE.....	14
14.5.2 - REVETEMENTS U4	14
14.5.2.1 – REVETEMENT DE SOL ISOPHONIQUE PVC CLASSEMENT U4	14
14.5.2.2 - RELEVES EN PLINTHE	14
14.5.3 - REVETEMENT U3.....	15
14.5.3.1 - REVETEMENT DE SOL PVC ISOPHONIQUE CLASSEMENT U3.....	15
14.5.3.2 - RELEVES EN PLINTHE	15
14.5.4 - REVETEMENT CONCEPT DOUCHE	15
14.5.4.1 - PROTECTIONS MURALES.....	15
14.6 - OPTION n°5 – AMENAGEMENT ZONE MORTUAIRE	15
14.6.1 – PREPARATION DE SUPPORTS.....	15
14.6.1.1 - RAGREAGE DES SUPPORTS NEUFS	15
14.6.1.2 – SOUS COUCHE SPORISOL	15
14.6.1.3 – RESINE SABLEE.....	15
14.6.2 - REVETEMENT U3.....	15
14.6.2.1 - REVETEMENT DE SOL PVC ISOPHONIQUE CLASSEMENT U3.....	15
14.6.2.2 - RELEVES EN PLINTHE	16
14.6.3 - REVETEMENT CONCEPT DOUCHE	16
14.6.3.1 - REVETEMENT DE SOL CONCEPT DOUCHE	16
14.6.3.2 - PROTECTIONS MURALES.....	16
14.7 - OPTION N°6 – AMENAGEMENT DES BUREAUX AU R+1 BATIMENT B	16
14.7.1 - PREPARATION DE SUPPORTS	16
14.7.1.1 - PREPARATION DES SUPPORTS EXISTANTS	16
14.7.2 - REVETEMENTS U4	16
14.7.2.1 – REVETEMENT DE SOL ISOPHONIQUE PVC CLASSEMENT U4	16
14.7.2.2 - RELEVES EN PLINTHE	16
14.7.3 - REVETEMENT U3.....	17
14.7.3.1 - REVETEMENT DE SOL PVC ISOPHONIQUE CLASSEMENT U3.....	17
14.7.3.2 - RELEVES EN PLINTHE	17
14.7.4 - REVETEMENT CONCEPT DOUCHE	17
14.7.4.1 - PROTECTIONS MURALES.....	17
14.8 - OPTION N°12 – AMENAGEMENT DU BLOC 2 AU RDC BAS BATIMENT X	17
14.8.1 - PREPARATION DE SUPPORTS	17
14.8.1.1 - RAGREAGE DES SUPPORTS NEUFS	17
14.8.1.2 – RESINE SABLEE.....	17
14.8.2 - REVETEMENTS U4	17
14.8.2.1 – REVETEMENT DE SOL ISOPHONIQUE PVC CLASSEMENT U4	17
14.8.2.2 - RELEVES EN PLINTHE	17
14.8.3 - REVETEMENT U3.....	18
14.8.3.1 - REVETEMENT DE SOL PVC ISOPHONIQUE CLASSEMENT U3.....	18
14.8.3.2 - RELEVES EN PLINTHE	18
14.9 - OPTION N°15 – AMENAGEMENT DE L'AMPHITHEATRE	18
14.9.1 – PREPARATION DES SUPPORTS	18
14.9.1.1 – PREPARATION SUPPORTS NEUFS	18
14.9.2 – REVETEMENT SOL TEXTILE	18
14.9.2.1 – REVETEMENT TEXTILE	18

14 - REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES

14.1 - GENERALITES

14.1.1 - OBJET DES TRAVAUX

Les travaux concernent

**La Réhabilitation et l'Extension du Centre Jean Perrin
58 rue de Montalembert
63000 Clermont-Ferrand**

Cette opération est à réaliser par phases successives, suivant un phasage conduisant à des livraisons par phases fonctionnelles, conformément au Cahier des Clauses Techniques Communes (CCTC), aux plans de phasage et au planning prévisionnel joints au dossier de consultation.

Les travaux du présent lot concernent les travaux de "Revêtements de sols souples"

14.1.2 - REGLEMENTATION

Les travaux du présent lot devront être conformes avec les normes en vigueur, à savoir, les D.T.U., les Normes NF, les avis techniques de mise en œuvre des différents matériaux employés.

14.1.3 - FOURNITURE DE DOCUMENTS

L'entrepreneur devra fournir tous les documents demandés pour approbation travaux, à savoir:

- Procès-verbaux de matériaux employés,
- Les certificats de qualités de matières employées,
- Le procès-verbal de réception des supports,
- Les plans d'atelier et de chantier, de détails et de réservations, suivant l'article ci-après.

14.1.4 - PLANS D'EXECUTION, D'ATELIER ET DE CHANTIER

L'Entrepreneur devra la fourniture des plans EXE.2, ainsi que des plans d'atelier et de chantier, la Maîtrise d'œuvre ayant une mission de base compris EXE.1 conformément à l'article 0.4.5. Etudes Techniques du C.C.T.C.

Ces plans seront établis en fonction des plans DCE et porteront sur les détails en surface courante et sur tous les types de points singuliers (plans de détails et plans de réservations).

Plans de calepinage suivant nécessité.

A partir de ces plans de détail d'atelier et de chantier, après approbation du Maître d'Oeuvre et du Bureau de Contrôle, l'entrepreneur devra la fourniture des plans de réservations pour approbation.

L'entrepreneur devra la fourniture des documents à la demande du maître d'ouvrage.

14.1.5 - NETTOYAGE

Pendant la durée des travaux, les parties publiques et le chantier seront maintenus en parfait état de propreté permanente.

Un nettoyage journalier du chantier sera demandé pour améliorer la qualité du travail et la sécurité du personnel.

En cours de chantier, si le nettoyage n'est pas effectué, il sera fait appel à une entreprise extérieure de nettoyage dont les frais d'interventions seront supportés par l'entreprise, ou à défaut de responsable, par le compte prorata.

14.1.6 - RECEPTION DES SUPPORTS

Une visite des lieux sera impérative pour la remise des prix afin d'apprécier précisément les prestations à fournir.

Avant toute exécution de travaux sur le chantier, l'entrepreneur devra réceptionner les supports sur lesquels il doit réaliser ces ouvrages, suffisamment tôt.
Toute anomalie ou défaut non constaté contractuellement fera l'objet de reprises à la charge et sous la responsabilité de l'entrepreneur du présent lot.

14.1.7 - ECHANTILLONS ET PROTOTYPES

L'entrepreneur devra à la demande du Maître d'Œuvre la fourniture des échantillons de tous les matériaux employés.

Il devra la fourniture de prototypes des ouvrages à exécuter en longueurs ou surfaces suivant la demande du Maître d'Ouvrage.

Toute exécution de travaux sera conditionnée par l'approbation des échantillons et prototypes après modifications et mises au point éventuelles.

14.1.8 - PROTECTION DES OUVRAGES

L'entrepreneur est responsable de la protection de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux.

Il en devra la protection soignée et maintenue pendant toute la durée du chantier.

Toute détérioration due au manque de protection sera reprise par l'entrepreneur, sans supplément de prix, sous sa responsabilité.

De même, il devra la protection des ouvrages mitoyens. Toute dégradation de ces ouvrages, occasionnée par l'entreprise, fera l'objet des reprises nécessaires (totale ou partielle) à ses frais et sous sa responsabilité.

14.1.9 - ESSAIS

L'Entrepreneur aura à sa charge l'exécution d'essais suivant les termes des pièces générales.

14.1.10 - INSTALLATION DE CHANTIER

Les installations de chantier sont à définir par les entreprises pour l'exécution de leurs travaux en se référant aux exigences du PGC et du Code du Travail. Les solutions proposées par la Maîtrise d'œuvre ne sont que des propositions. Il appartient à l'entreprise de proposer d'autres solutions sachant qu'elles devront respecter en tout point les documents que sont le PGC et le Code du Travail.

La localisation de la base vie, les accès de chantier pour les matériaux et personnels sont définis sur le plan d'installation de chantier joint au dossier d'appel d'offre.

Pendant toutes les phases les voies pompiers, logistiques, accès malades et personnel médical et les issues de secours seront maintenues.

Conformément au PGC, l'installation de chantier est à la charge du lot Gros-œuvre – Démolition pendant toute la durée du chantier TCE. Toutefois, l'entreprise du lot VRD devra sa propre installation de chantier pour la réalisation des travaux préparatoires.

La sécurité et l'hygiène des personnes travaillant sur le chantier devront être assurées en se référant aux exigences du PGC et du Code du Travail.

14.1.11 - MARQUES ET PRODUITS

NOTA : Les marques de produits stipulés sont données à titre indicatif. Les entreprises établiront leur proposition sur ces produits ou sur des équivalents techniques.

14.1.12 - ACOUSTIQUE

En matière d'acoustique les ouvrages devront répondre aux spécifications énumérées dans le rapport CCTP Acoustique du BET Acoustique ECHOLOGOS.

Les entreprises auront à leur charge la coordination, aussi bien au niveau des études d'exécution, que de la réalisation entre les différentes parties d'ouvrages pour atteindre les objectifs cités.

14.2 – PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE LOT 14 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES

14.2.1 - PREPARATION DE SUPPORTS

14.2.1.1 - RAGREAGE DES SUPPORTS NEUFS

L'entreprise devra le traitement des supports, comprenant :

- L'application systématique d'un primaire d'accrochage
- Bouchage des trous au mortier de résine.
- La réalisation d'un ragréage adjuventé autolissant, classé P 3, à raison de 1,5 Kg / m2 au minimum.
- L'application, après maturation, d'un primaire d'accrochage avant collage du revêtement.

LOCALISATION :

Pour préparation des sols neufs sous revêtements de sols souples

14.2.1.2 - RAGREAGE DES SUPPORTS EXISTANTS

Préparation des supports existants, comprenant :

- Rebouchage des défoncés.
- Préparation des supports, nettoyage, dépoussiérage, etc.
- Application d'un primaire d'adhérence époxy bicomposant, adapté au support.
- Mise en œuvre d'un ragréage de sol fibré autolissant, adapté au trafic intense P3, épaisseur jusqu'à 30 mm, suivant état du support, état de finition suivant normes et DTU.

LOCALISATION :

En préparation des supports existants sous revêtements sols souples

14.2.1.3 - SOUS COUCHE SPORISOL

Fourniture et pose d'une sous couche isolante ventilée, comprenant:

- La mise en œuvre d'une sous couche type SPORISOL de GERFLOR ou équivalent,
- Mise en œuvre de joints soudés à chaud.
- Le traitement des joints de fractionnement.
- Compris coupes soignées, ajustages.

LOCALISATION :

Concerne la sous-couche sous sols souples réalisés sur dallage béton :

- *RdC bas bâtiment H : Ensemble des locaux en sols souples à l'exception des circulations et des locaux avec tarkett douche.*
- *RdC bas bâtiment A au droit extension :*
 - *salle ambulanciers*
 - *Pool trans. Interne*
 - *Entrée personnel*
 - *Entrée patients couchés*
- *RdC bas bâtiment X :*
 - *Circulation zone tertiaire : X.RdB.01 et X.RdB.02*
 - *Ensembles des bureau, salle de réunion et sanitaires donnant dans les circulations X.RdB.01 et X.RdB.02*

12.2.1.4 – RESINE SABLEE

Réalisation avant ragréage d'une résine de sol époxy sablée anti-remontée d'humidité type EPONAL 336 de BOSTIK FINDLEY ou équivalent, travaux comprenant :

- Préparation pour obtenir un support propre, sain, débarrassé de toute partie non adhérente, enlèvement des souillures, laitances ou tout autres produits pouvant nuire à l'adhérence.
 - Application à la spatule de résine époxy en une couche continue, consommation de 400 à 800g/m² selon rugosité du support
 - Relevés en plinthes sur 15 mm environ
 - Répartition, sur la résine fraîche, uniformément à refus de SABLE S 409 à raison de 2 à 3 kg/m².
 - Après séchage de 24 hr minimum, élimination des parties de sable non adhérentes à l'aide d'un aspirateur industriel. Le sable restant doit être parfaitement adhérent et incrusté dans la couche de résine.
- Compris toutes sujétions de bonne mise en œuvre conformément à l'avis technique du fabricant.

LOCALISATION :

Concerne la sous-couche sous les sols souples pour :

- **RdC bas du bâtiment H :**
 - **au droit des circulations**
 - **au droit du revêtement tarkett des douches**
- **RdC bas bâtiment X :**
 - **Ensemble des locaux à l'exception de ceux en Sporisol à l'article ci-dessus**

14.2.2 - REVETEMENTS U4

14.2.2.1 – REVETEMENT DE SOL ISOPHONOQUE PVC CLASSEMENT U4

Fourniture et pose de revêtement de sol PVC en rouleau de type TARALAY IMPRESSION CONFORT 43 de GERFLOR ou équivalent, travaux comprenant :

- Revêtement PVC calandré isophonique multicouche, non chargé, groupe T d'abrasion
- Constitué d'une couche d'usure transparente résistant au trafic intense
- Traitement photoréticulé anti-encrassement PROTECSOL.
- Traitement fongistatique et bactériostatique dans toutes ses couches de type SANOSOL.
- Classement U 4 P 3 E 2/3 C 2.
- Antistatique Classe 1
- Isolation acoustique : 18 dB
- Réaction au feu M 3.
- Résistance au poinçonnement : 0.13 mm
- Mise en œuvre de joints soudés à chaud.
- Le traitement des joints de fractionnement.
- Travaux comprenant coupes soignées, ajustages.
- Teintes au choix de l'Architecte

Nota : L'entreprise adaptera la largeur des lés à la largeur des circulations afin d'éviter au maximum la réalisation de joints.

LOCALISATION :

Concerne l'ensemble des locaux recevant un revêtement U4 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.2.2.2 - RELEVES EN PLINTHE

Réalisation de relevés en plinthe avec revêtement de sol en PVC comprenant :

- Sujétion de pose verticale sur supports systématiquement imprimés.
- L'élimination de tous grattons sur les supports.
- Le nettoyage et dépoussiérage soignés des supports.
- La mise en œuvre systématique d'un primaire d'accrochage.
- Pose au préalable d'un profilé d'angle pour remontée en plinthes, réf. 4035 de GERFLOR ou équivalent, profilé support du revêtement.
- Revêtement identique à celui de l'article ci-dessus
- hauteur des relevés 10 ou 30 cm selon localisation
- Classement U 4 P 3 E 2/3 C 2.
- Réaction au feu M 3.
- Pose du revêtement par un collage, 24 heures après la mise en place.
Application par simple encollage avec colle résine acrylique en émulsion.
- Mise en œuvre de joints traités à chaud par cordon liquide NOVIWELD 671.
- **PROFILS DE FINITION Clipsé** en PVC rigide réf. 4232 ou équivalent, pose par fixations mécaniques et collage pour arrêts linéaires en tête.
- Le traitement des joints de fractionnement.
- Travaux comprenant coupes soignées, ajustages.
- Teintes au choix de l'Architecte.

LOCALISATION :

Concerner les relevés au droit de l'ensemble des locaux recevant un revêtement U4 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte :

- relevés de 10 cm au droit des circulations

- relevés de 30 cm au droit des blocs opératoires et locaux attenants : salle de réveil, circulation bloc, SAS transfert, attente patients couchés

14.2.3 - REVETEMENT U3

14.2.3.1 - REVETEMENT DE SOL PVC ISOPHONIQUE CLASSEMENT U3

Fourniture et pose de revêtement de sol PVC en rouleau de type TARALAY IMPRESSION CONFORT 33 de GERFLOR ou équivalent, travaux comprenant :

- Revêtement PVC calandré isophonique multicouche, non chargé, groupe T d'abrasion
- Constitué d'une couche d'usure transparente résistant au trafic intense
- Traitement photoréticulé anti-encrassement PROTECSOL.
- Traitement fongistatique et bactériostatique dans toutes ses couches de type SANOSOL.
- Classement U 3 P 3 E 2/3 C 2.
- Antistatique Classe 1
- Isolation acoustique : 18 dB
- Réaction au feu M 3.
- Mise en œuvre de joints soudés à chaud.
- Le traitement des joints de fractionnement.
- Travaux comprenant coupes soignées, ajustages.

- Teintes au choix de l'Architecte

Nota :

Dans les chambres de curithérapie, réalisation d'un rectangle de couleurs différentes au droit du lit pour localisation de la source radioactive

LOCALISATION :

Concerne l'ensemble des locaux recevant un revêtements de sol classé U3 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.2.3.2 - RELEVÉS EN PLINTHE

Réalisation de relevés en plinthe avec revêtement de sol en PVC comprenant :

- Sujétion de pose verticale sur supports systématiquement imprimés.
- L'élimination de tous grattons sur les supports.
- Le nettoyage et dépoussiérage soignés des supports.
- La mise en œuvre systématique d'un primaire d'accrochage.
- Pose au préalable d'un profilé d'angle pour remontée en plinthes, réf. 4035 de GERFLOR ou équivalent, profilé support du revêtement.
- Revêtement identique à celui de l'article ci-dessus
- hauteur des relevés 10 cm selon localisation
- Classement U 3 P 3 E 2/3 C 2.
- Réaction au feu M 3.
- Pose du revêtement par un collage, 24 heures après la mise en place.
Application par simple encollage avec colle résine acrylique en émulsion.
- Mise en œuvre de joints traités à chaud par cordon liquide NOVIWELD 671.
- **PROFILS DE FINITION Clipsé** en PVC rigide réf. 4232 ou équivalent, pose par fixations mécaniques et collage pour arrêts linéaires en tête.
- Le traitement des joints de fractionnement.
- Travaux comprenant coupes soignées, ajustages.
- Teintes au choix de l'Architecte.

LOCALISATION :

Concerne les relevés au droit de l'ensemble des locaux recevant un revêtement U3 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.2.4 - REVETEMENT CONCEPT DOUCHE

14.2.4.1 - REVETEMENT MURAL CONCEPT DOUCHE

Fourniture et pose d'un revêtement mural du type CONCEPT DOUCHE des établissements TARKET SOMMER ou équivalent comprenant :

- L'élimination de tous grattons sur les supports.
- Le nettoyage et dépoussiérage soigné des supports.
- La mise en oeuvre d'une impression toute surface par une peinture mate.
- Impression des parois plaques de plâtre par impression 1/3 colle acrylique murale et 2/3 d'eau.

Même préparation sur parois béton avec au préalable un enduit de lissage maigre suivant Norme AFNOR NFT 30 / 003 Famille XIV.

Les parois plaques de plâtre imprimées par une peinture à l'huile seront imprimées par un enduit de lissage additionné d'un liant ciment.

- Revêtement mural TARKETT MURAL, en lés de 2,00 m, épaisseur 0,9 mm, couche d'usure et sous couche PVC calandré.
- Le revêtement sera posé toute hauteur jusque sous faux-plafonds dans les salles de bains
- Pose à la colle ACRYLIQUE MURALE en émulsion appliquée au rouleau ou à la spatule.
- Traitement des angles rentrants par un double encollage pour le cordon CA 12.
- Traitement des angles vifs par double encollage et colle contact.
- Obturation de l'espace entre plinthe et revêtement mural par un enduit de lissage.
- Traitement des joints par soudures à chaud avec apport de cordon d'apport CR 40.
- Traitement des traversées de canalisations par pièces adaptées.
- Finition des arases hautes par joint adapté.
- Sur plinthes en relevés en locaux munis de sols conducteurs, soudure soignée par cordon adapté entre plinthes et revêtement mural.
- Classement M2 minimum
- Travaux comprenant coupes soignées, ajustages.
- Teintes au choix de l'Architecte.
- Hauteur de mise en œuvre selon plan de repérage architecte

LOCALISATION :

Revêtement mural concept douche selon tableau des localisations :

- ***Salles de bains des chambres***
- ***Ensemble des douches***
- ***Locaux déchets avec un siphon de sol***
- ***Local ménage central Rb-H-LM-02***

14.2.4.2 - REVETEMENT DE SOL CONCEPT DOUCHE

Fourniture et pose d'un complexe étanche, revêtement de sol du type CONCEPT DOUCHE des établissements TARKETT SOMMER ou équivalent comprenant :

- L'élimination de tous grattons sur les supports.
- Le nettoyage et dépoussiérage soigné des supports.
- La mise en oeuvre systématique d'un primaire d'accrochage.
- Le revêtement de sol CONCEPT DOUCHE au sol, référence MULTISAFE GRANIT, pastillé antidérapant, en lés de 2,00 m, épaisseur 1.5 mm, couche d'usure et sous couche en PVC calandré.
- Pose impérative à chaud par décapeur thermique.
- Remontées périphériques en plinthes, en continu, sur une hauteur de 13 cm, compris le traitement des angles rentrants et sortants, suivant le Cahier des Charges de la mise en oeuvre.
- Mise en place par double encollage de la forme d'appui 20 mm.
- Soudure des lés et points singuliers par apport de cordons PVC CR 40, soudés à chaud.

- Fourniture et pose de siphon de douche NICOLL, à sortie verticale, Ø de la grille 125 mm, Ø de la sortie 63 mm, sujétion d'étanchéité, raccordement étanche à l'évacuation en attente compris toute pièce de raccordement et reprise de bourrage du dallage.
- Barre de seuil en PVC souple formant rétention d'eau.
- Travaux comprenant coupes soignées, ajustages.
- Teintes au choix de l'Architecte.

Sujétions particulières :

Bâtiment neuf H et X :

- Réalisation d'une chape avec forme de pente en mortier adjuvanté dans réservation laissée par le lot Gros-Oeuvre.

Bâtiment existant A et B :

- Préparation des supports, compris rebouchage des défoncées, nettoyage, dépoussiérage, etc.
- Application d'un primaire d'adhérence époxy bicomposant, adapté au support.
- Mise en œuvre d'un ragréage de sol fibré adapté au trafic intense P3, du type MANG MINI CHAPE FIBRE ou équivalent, compris forme de pente, état de finition suivant normes et DTU. Ep. 2 cm maxi pour conformité avec la réglementation handicapés.
- Mise en œuvre d'un profilé de seuil métallique en aluminium pour rattrapage de niveaux type SCHLÜTER – RENO-V ou équivalent.

LOCALISATION :

Concerne l'ensemble des sols notés PVC milieu humide antidérapant selon légende des plans architecte et tableau des localisations.

14.2.4.3 - PROTECTIONS MURALES

Fourniture et mise en œuvre de protections murales au droit des lavabos, paillasses, etc .

- Revêtement mural TARKETT MURAL épaisseur 0,9 mm, couche d'usure et sous couche PVC calandré.
- Pose à la colle acrylique murale en émulsion appliquée au rouleau ou à la spatule.
- Compris toutes sujétions de découpes, prise de cotes, calepinage et chutes.
- Hauteur de 60 cm sur la largeur des lavabos y compris retour pour les lavabos d'angle . Ceux-ci seront posés après la réalisation de la protection murale.
- Hauteur de 60 cm sur la longueur des paillasses humides (évier compris).

D'une manière générale :

Les protections débordent latéralement des équipements de 20 à 30 cm minimum.

Prévoir une protection sur mur en retour de 60 cm minimum si le poste d'eau est situé dans un angle.

Compris toutes sujétions de bonne mise en œuvre et de bonne finition.

LOCALISATION :

- Protection PVC au droit de l'ensemble des points d'eau selon plan de protection architecte.

14.2.5 - REVETEMENTS ESCALIERS

14.2.5.1 - REVETEMENT TARASTEP DE GERFLOR SUR ESCALIERS

Fourniture et pose de revêtement de marches et contre-marches comprenant :

- L'élimination de tous grattons des supports.
- Le nettoyage et dépoussiérage des supports.

La mise en oeuvre systématique d'un primaire d'accrochage.

Un ragréage P3.

Fourniture et pose d'un revêtement de sol spécial marche, avec profilés CLIP MARCHE FORUM en pieds de contre-marches.

Nez de marche antidérapant.

Classement U 4 P 3 E 2 C 2.

Réaction au feu M 3.

Pose du revêtement par simple encollage à la colle acrylique en émulsion, 300 g / m2 minimum.

Mise en oeuvre des joints soudés à chaud.

Travaux comprenant coupes soignées, ajustages.

Teintes au choix de l'Architecte.

Nota : bande d'éveil à la vigilance visuelle et tactile située à 50 cm de la première marche dans le sens de la descente et ensemble des préconisations selon notice accessibilité PMR.

LOCALISATION :

Sur l'ensemble des marches et contremarches des escaliers intérieurs : E1 – E2 – E3 dans bâtiment H selon tableau des localisations.

14.2.6 – OUVRAGES DIVERS

14.2.6.1 - JOINTS DE DILATATION ET TRAITEMENT DES SEUILS

Fourniture et mise en œuvre de joints de dilatation de chez MIGUA ou DINAC ou équivalent, constitués par un profilé aluminium et une bande souple caoutchouc résistant à l'abrasion. Joint de dilatation de largeur 4 cm.

Fourniture et mise en œuvre de seuil inox 12/10° de 30 mm au droit des changements de sol.

Fixations par vis inox à têtes fraisées.

Travaux comprenant coupes, ajustages, fixations, adaptations aux revêtements de sols.

Incorporation du joint dans réservation au présent lot.

LOCALISATION :

**Concerne l'ensemble des joints de dilatation au sol sur locaux recevant un sol souple
Concerne l'ensemble des traitements des seuils entre sols de nature différente**

14.2.6.2 – TAPIS ESSUIE-PIED A ENCASTRER

Fourniture et pose de tapis de sol comprenant :

- Cadre de tapis à encastrer :

* Fourniture d'un cadre à encastrer en aluminium anodisé naturel, avec profilés en L 20 x 30 x 3 mm, avec coupes d'onglet,

* Vissées sur platines d'angle, y compris pattes de scellement, à incorporer à la chape.

Dimensions : suivant plan architecte.

- Tapis :

* Fourniture et pose d'un paillason enroulable, très résistant avec des bandes de Reys gros denier bouclé.

* Profilés porteurs en aluminium pourvus, en dessous, d'une isolation phonique. Liaison des profilés par câbles en acier zingué enrobés par une gaine en PVC.

* Couleur des brosses : au choix de l'architecte.

* Hauteur du tapis : 17 mm.

* Ecartement entre les profilés : 5 mm.

* Modèle : DIPLOMATE type 517 S/R de chez EMCO ou techniquement et esthétiquement équivalent.

* Dimensions : suivant plan architectes.

Sujétions particulières :

- Fourniture en temps utile du cadre à sceller au lot Gros Œuvre, pour incorporation aux dalles béton.

LOCALISATION :

Concerne les tapis à encastrer au droit des SAS d'entrée suivant plans de sols architecte :

- *RdC haut bâtiment H pour accès exposition temporaire Rh-H-EC-01*
- *RdC haut bâtiment H pour accès attente 36*
- *RdC bas bâtiment X : dans SAS entrée patients valides et patients couchés*
- *RdC bas bâtiment A : au droit accès personnel et patients couchés*

14.3 - OPTION N°1 – SERVICE DE SENOLOGIE AU RDC BAT IMENT A

14.3.1 - PREPARATION DE SUPPORTS

14.3.1.1 - PREPARATION DES SUPPORTS EXISTANTS

Préparation des supports existants selon descriptif de l'article 14.2.1.2

LOCALISATION :

En préparation des supports existants sous revêtements sols souples.

14.3.2 - REVETEMENTS U4

14.3.2.1 – REVETEMENT DE SOL ISOPHONIQUE PVC CLASSEMENT U4

Fourniture et pose de revêtement de sol PVC en rouleau de type TARALAY IMPRESSION CONFORT 43 de GERFLOR ou équivalent selon descriptif de l'article 14.2.2.1

LOCALISATION :

Concerne l'ensemble des locaux recevant un revêtement U4 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.3.2.2 - RELEVES EN PLINTHE

Réalisation de relevés en plinthe avec revêtement de sol en PVC selon descriptif de l'article 14.2.2.2

LOCALISATION :

Concerne les relevés au droit de l'ensemble des locaux recevant un revêtement U4 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte :

14.3.3 - REVETEMENT U3

14.3.3.1 - REVETEMENT DE SOL PVC ISOPHONIQUE CLASSEMENT U3

Fourniture et pose de revêtement de sol PVC en rouleau de type TARALAY IMPRESSION CONFORT 33 de GERFLOR ou équivalent selon descriptif de l'article 14.2.3.1

LOCALISATION :

Concerne l'ensemble des locaux recevant un revêtements de sol classé U3 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.3.3.2 - RELEVES EN PLINTHE

Réalisation de relevés en plinthe avec revêtement de sol en PVC selon descriptif de l'article 14.2.3.2

LOCALISATION :

Concerne les relevés au droit de l'ensemble des locaux recevant un revêtement U3 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.3.4 - REVETEMENT CONCEPT DOUCHE

14.3.4.1 - PROTECTIONS MURALES

Fourniture et mise en œuvre de protections murales au droit des lavabos, paillasses, selon descriptif de l'article 14.2.4.3

LOCALISATION :

- Protection PVC au droit de l'ensemble des points d'eau selon plan de protection architecte.

14.3.5 – OUVRAGES DIVERS

14.3.5.1 - JOINTS DE DILATATION ET TRAITEMENT DES SEUILS

Fourniture et mise en œuvre de joints de dilatation de chez MIGUA ou DINAC ou équivalentselon descriptif de l'article 14.2.6.1

LOCALISATION :

*Concerne l'ensemble des joints de dilatation au sol sur locaux recevant un sol souple
Concerne l'ensemble des traitements des seuils entre sols de nature différente*

14.4 - OPTION N°2 – SERVICE IMAGERIE AU RDC BATIMENT A

14.4.1 - PREPARATION DE SUPPORTS

14.4.1.1 - PREPARATION DES SUPPORTS EXISTANTS

Préparation des supports existants selon descriptif de l'article 14.2.1.2

LOCALISATION :

En préparation des supports existants sous revêtements sols souples.

14.4.2 - REVETEMENTS U4

14.4.2.1 – REVETEMENT DE SOL ISOPHONIQUE PVC CLASSEMENT U4

Fourniture et pose de revêtement de sol PVC en rouleau de type TARALAY IMPRESSION CONFORT 43 de GERFLOR ou équivalent selon descriptif de l'article 14.2.2.1

LOCALISATION :

Concerne l'ensemble des locaux recevant un revêtement U4 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.4.2.2 - RELEVES EN PLINTHE

Réalisation de relevés en plinthe avec revêtement de sol en PVC selon descriptif de l'article 14.2.2.2

LOCALISATION :

Concerne les relevés au droit de l'ensemble des locaux recevant un revêtement U4 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte :

14.4.3 - REVETEMENT U3

14.4.3.1 - REVETEMENT DE SOL PVC ISOPHONIQUE CLASSEMENT U3

Fourniture et pose de revêtement de sol PVC en rouleau de type TARALAY IMPRESSION CONFORT 33 de GERFLOR ou équivalent selon descriptif de l'article 14.2.3.1

LOCALISATION :

Concerne l'ensemble des locaux recevant un revêtements de sol classé U3 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.4.3.2 - RELEVES EN PLINTHE

Réalisation de relevés en plinthe avec revêtement de sol en PVC selon descriptif de l'article 14.2.3.2

LOCALISATION :

Concerne les relevés au droit de l'ensemble des locaux recevant un revêtement U3 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.4.4 - REVETEMENT CONCEPT DOUCHE

14.4.4.1 - PROTECTIONS MURALES

Fourniture et mise en œuvre de protections murales au droit des lavabos, paillasses, selon descriptif de l'article 14.2.4.3

LOCALISATION :

- Protection PVC au droit de l'ensemble des points d'eau selon plan de protection architecte.

14.4.5 – OUVRAGES DIVERS

14.4.5.1 - JOINTS DE DILATATION ET TRAITEMENT DES SEUILS

Fourniture et mise en œuvre de joints de dilatation de chez MIGUA ou DINAC ou équivalents selon descriptif de l'article 14.2.6.1

LOCALISATION :

*Concerne l'ensemble des joints de dilatation au sol sur locaux recevant un sol souple
Concerne l'ensemble des traitements des seuils entre sols de nature différente*

14.5 - OPTION N°3 – EXTENSION RDC BAS BATIMENT A

14.5.1 - PREPARATION DE SUPPORTS

14.5.1.1 - RAGREAGE DES SUPPORTS NEUFS

L'entreprise devra le traitement des supports neufs selon descriptif de l'article 14.2.1.1, comprenant :

LOCALISATION :

Pour préparation des sols sous revêtements de sols souples

14.5.1.2 - PREPARATION DES SUPPORTS EXISTANTS

Préparation des supports existants selon descriptif de l'article 16.2.1.2

LOCALISATION :

En préparation des supports existants sous revêtements sols souples.

14.5.1.3 – RESINE SABLEE

Résine sablée selon descriptif de l'article 14.2.1.4

LOCALISATION :

Sous l'ensemble des sols souples des articles ci-dessous

14.5.2 - REVETEMENTS U4

14.5.2.1 – REVETEMENT DE SOL ISOPHONIQUE PVC CLASSEMENT U4

Fourniture et pose de revêtement de sol PVC en rouleau de type TARALAY IMPRESSION CONFORT 43 de GERFLOR ou équivalent selon descriptif de l'article 14.2.2.1

LOCALISATION :

Concerne l'ensemble des locaux recevant un revêtement U4 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.5.2.2 - RELEVES EN PLINTHE

Réalisation de relevés en plinthe avec revêtement de sol en PVC selon descriptif de l'article 14.2.2.2

LOCALISATION :

Concerne les relevés au droit de l'ensemble des locaux recevant un revêtement U4 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte :

14.5.3 - REVETEMENT U3

14.5.3.1 - REVETEMENT DE SOL PVC ISOPHONIQUE CLASSEMENT U3

Fourniture et pose de revêtement de sol PVC en rouleau de type TARALAY IMPRESSION CONFORT 33 de GERFLOR ou équivalent selon descriptif de l'article 14.2.3.1

LOCALISATION :

Concerne l'ensemble des locaux recevant un revêtements de sol classé U3 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.5.3.2 - RELEVES EN PLINTHE

Réalisation de relevés en plinthe avec revêtement de sol en PVC selon descriptif de l'article 14.2.3.2

LOCALISATION :

Concerne les relevés au droit de l'ensemble des locaux recevant un revêtement U3 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.5.4 - REVETEMENT CONCEPT DOUCHE

14.5.4.1 - PROTECTIONS MURALES

Fourniture et mise en œuvre de protections murales au droit des lavabos, paillasses, selon descriptif de l'article 14.2.4.3

LOCALISATION :

Protection PVC au droit de l'ensemble des points d'eau selon plan de protection architecte.

14.6 - OPTION N°5 – AMENAGEMENT ZONE MORTUAIRE

14.6.1 – PREPARATION DE SUPPORTS

14.6.1.1 - RAGREAGE DES SUPPORTS NEUFS

L'entreprise devra le traitement des supports neufs selon descriptif de l'article 14.2.1.1, comprenant :

LOCALISATION :

Pour préparation des sols sous revêtements de sols souples

14.6.1.2 – SOUS COUCHE SPORISOL

Sous-couche sporisol selon descriptif de l'article 14.2.1.3

LOCALISATION :

Pour Sous-couche sous sols souples PVC au droit de :

- Sanitaires
- Présentation des corps
- Attente famille

14.6.1.3 – RESINE SABLEE

Selon descriptif de l'article 14.2.1.4

LOCALISATION :

Pour Sous-couche sous sols souples PVC au droit de :

- Préparation des corps
- Conservation des corps

14.6.2 - REVETEMENT U3

14.6.2.1 - REVETEMENT DE SOL PVC ISOPHONIQUE CLASSEMENT U3

Fourniture et pose de revêtement de sol PVC en rouleau de type TARALAY IMPRESSION CONFORT 33 de GERFLOR ou équivalent selon descriptif de l'article 14.2.3.1

LOCALISATION :

Concerne l'ensemble des locaux recevant un revêtement de sol classé U3 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.6.2.2 - RELEVES EN PLINTHE

Réalisation de relevés en plinthe avec revêtement de sol en PVC selon descriptif de l'article 14.2.3.2

LOCALISATION :

Concerne les relevés au droit de l'ensemble des locaux recevant un revêtement U3 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.6.3 - REVETEMENT CONCEPT DOUCHE

14.6.3.1 - REVETEMENT DE SOL CONCEPT DOUCHE

Fourniture et pose d'un complexe étanche, revêtement de sol du type CONCEPT DOUCHE des établissements TARKETT SOMMER ou équivalent selon descriptif de l'article 14.2.4.2

LOCALISATION :

Concerne l'ensemble des sols notés PVC milieu humide antidérapant selon légende des plans architecte et tableau des localisations.

14.6.3.2 - PROTECTIONS MURALES

Fourniture et mise en œuvre de protections murales au droit des lavabos, paillasse, selon descriptif de l'article 14.2.4.3

LOCALISATION :

Protection PVC au droit de l'ensemble des points d'eau selon plan de protection architecte.

14.7 - OPTION N°6 – AMENAGEMENT DES BUREAUX AU R+1 BATIMENT B

14.7.1 - PREPARATION DE SUPPORTS

14.7.1.1 - PREPARATION DES SUPPORTS EXISTANTS

Préparation des supports existants selon descriptif de l'article 14.2.1.2

LOCALISATION :

En préparation des supports existants sous revêtements sols souples.

14.7.2 - REVETEMENTS U4

14.7.2.1 – REVETEMENT DE SOL ISOPHONIQUE PVC CLASSEMENT U4

Fourniture et pose de revêtement de sol PVC en rouleau de type TARALAY IMPRESSION CONFORT 43 de GERFLOR ou équivalent selon descriptif de l'article 14.2.2.1

LOCALISATION :

Concerne l'ensemble des locaux recevant un revêtement U4 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.7.2.2 - RELEVES EN PLINTHE

Réalisation de relevés en plinthe avec revêtement de sol en PVC selon descriptif de l'article 14.2.2.2

LOCALISATION :

*Concerne les relevés au droit de l'ensemble des locaux recevant un revêtement U4 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte :
- relevés de 10 cm au droit des circulations*

14.7.3 - REVETEMENT U3

14.7.3.1 - REVETEMENT DE SOL PVC ISOPHONIQUE CLASSEMENT U3

Fourniture et pose de revêtement de sol PVC en rouleau de type TARALAY IMPRESSION CONFORT 33 de GERFLOR ou équivalent selon descriptif de l'article 14.2.3.1

LOCALISATION :

Concerne l'ensemble des locaux recevant un revêtement de sol classé U3 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.7.3.2 - RELEVÉS EN PLINTHE

Réalisation de relevés en plinthe avec revêtement de sol en PVC selon descriptif de l'article 14.2.3.2

LOCALISATION :

Concerne les relevés au droit de l'ensemble des locaux recevant un revêtement U3 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.7.4 - REVETEMENT CONCEPT DOUCHE

14.7.4.1 - PROTECTIONS MURALES

Fourniture et mise en œuvre de protections murales au droit des lavabos, paillasses, selon descriptif de l'article 14.2.4.3

LOCALISATION :

- Protection PVC au droit de l'ensemble des points d'eau selon plan de protection architecte.

14.8 - OPTION N°12 – AMENAGEMENT DU BLOC 2 AU RDC B AS BATIMENT X

14.8.1 - PREPARATION DE SUPPORTS

14.8.1.1 - RAGREAGE DES SUPPORTS NEUFS

L'entreprise devra le traitement des supports neufs selon descriptif de l'article 14.2.1.1, comprenant :

LOCALISATION :

Pour préparation des sols sous revêtements de sols souples

14.8.1.2 – RESINE SABLEE

Résine sablée selon descriptif de l'article 14.2.1.4

14.8.2 - REVETEMENTS U4

14.8.2.1 – REVETEMENT DE SOL ISOPHONIQUE PVC CLASSEMENT U4

Fourniture et pose de revêtement de sol PVC en rouleau de type TARALAY IMPRESSION CONFORT 43 de GERFLOR ou équivalent selon descriptif de l'article 14.2.2.1

LOCALISATION :

Concerne l'ensemble des locaux recevant un revêtement U4 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.8.2.2 - RELEVÉS EN PLINTHE

Réalisation de relevés en plinthe avec revêtement de sol en PVC selon descriptif de l'article 14.2.2.2

LOCALISATION :

*Concerne les relevés au droit de l'ensemble des locaux recevant un revêtement U4 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte :
- relevés de 10 cm au droit des circulations*

14.9.3 - REVETEMENT U3

14.8.3.1 - REVETEMENT DE SOL PVC ISOPHONIQUE CLASSEMENT U3

Fourniture et pose de revêtement de sol PVC en rouleau de type TARALAY IMPRESSION CONFORT 33 de GERFLOR ou équivalent selon descriptif de l'article 14.2.3.1

LOCALISATION :

Concerne l'ensemble des locaux recevant un revêtements de sol classé U3 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.8.3.2 - RELEVES EN PLINTHE

Réalisation de relevés en plinthe avec revêtement de sol en PVC selon descriptif de l'article 14.2.3.2

LOCALISATION :

Concerne les relevés au droit de l'ensemble des locaux recevant un revêtement U3 suivant tableau des localisations et plan de repérage architecte.

14.9 - OPTION N°15 – AMENAGEMENT DE L'AMPHITHEATRE

14.9.1 – PREPARATION DES SUPPORTS

14.9.1.1 – PREPARATION SUPPORTS NEUFS

Suivant descriptif de l'article 14.2.1.1

LOCALISATION :

Concerne la préparation des supports des sols de l'amphithéâtre

14.9.2 – REVETEMENT SOL TEXTILE

14.9.2.1 – REVETEMENT TEXTILE

Fourniture et pose de revêtement textile comprenant :

- Revêtement de sol textile touffeté, velours coupé type FORMA de VORWERK ou équivalent
- Epaisseur 4.2 mm – Lès de 4 m de large
- Moquette classé usage extrême, Cfl-S1 sur sous-couche textile
- Pose par colle acrylique sans solvant
- Classement UPEC : U3-P3-E1-C0
- Compris toutes sujétions pour pose sur enmarchement béton de l'amphithéâtre
- Traitement des nez de marches par profilés anti-dérapant
- Travaux comprenant coupes soignées, ajustages.
- Teintes au choix de l'Architecte

LOCALISATION :

Concerne le sol de l'amphithéâtre selon plan architecte